



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 34

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Les projets de loi mentionnés ci-après, dont l'objet a été indiqué, sont lus une première fois :

(N° 225) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (dépistage systématique des troubles d'apprentissage)/The Public Schools Amendment Act (Universal Screening for Learning Disabilities);*  
(M<sup>me</sup> LAMOUREUX)

(N° 221) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act;*  
(M. WOWCHUK)

(N° 222) — *Loi sur les intrus criminels et modification de la Loi sur la responsabilité des occupants/The Criminal Trespassers Act and Amendments to The Occupiers' Liability Act.*  
(M. JOHNSON)

M. PANKRATZ, *président du Comité permanent de la justice*, présente le premier rapport du Comité :

#### Réunion :

Le Comité s'est réuni le 25 mars 2025, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

#### Questions à l'étude :

- *Projet de loi 2 — Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act;*
- *projet de loi 5 — Loi modifiant le Code de la route (mesures en cas d'infractions de conduite avec facultés affaiblies)/The Highway Traffic Amendment Act (Impaired Driving Measures);*
- *projet de loi 31 — Loi sur les instruments de contrôle de biens-fonds visant des épiceries et des supermarchés (modification de diverses lois)/The Property Controls for Grocery Stores and Supermarkets Act (Various Acts Amended);*
- *projet de loi 42 — Loi sur l'achat au Canada (modification de la Loi sur les achats du gouvernement)/The Buy Canadian Act (Government Purchases Act Amended).*

**Composition du Comité :**

- M. BALCAEN;
- M. GUENTER;
- M<sup>me</sup> la *ministre* NAYLOR;
- M. OXENHAM;
- M. PANKRATZ;
- M. le *ministre* WIEBE.

Le Comité a élu :

- M. PANKRATZ à la présidence;
- M. OXENHAM à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :

M. le *ministre* SANDHU remplace M. le *ministre* WIEBE.

**Députée ne siégeant pas au Comité mais étant intervenue pendant la réunion :**

M<sup>me</sup> LAMOUREUX

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 2 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act* :

Susan Dawes	Provincial Judges' Association of Manitoba
David Grant	Particulier
Cory Hoes	Particulier

Le Comité a entendu quatre exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 5 — *Loi modifiant le Code de la route (mesures en cas d'infractions de conduite avec facultés affaiblies)/The Highway Traffic Amendment Act (Impaired Driving Measures)* :

David Grant	Particulier
Karen Reimer	Particulier
Ida Marie Poitras	Particulier
Garth Steek	Particulier

**Exposé écrit :**

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 5 — *Loi modifiant le Code de la route (mesures en cas d'infractions de conduite avec facultés affaiblies)/The Highway Traffic Amendment Act (Impaired Driving Measures)* :

Tanya Hansen Pratt	MADD Canada
--------------------	-------------

**Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :**

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 5) — *Loi modifiant le Code de la route (mesures en cas d'infractions de conduite avec facultés affaiblies)/The Highway Traffic Amendment Act (Impaired Driving Measures)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

*Il est proposé que le paragraphe 264(1.2.3) figurant au paragraphe 7(3) du projet de loi soit amendé par adjonction, après « affaiblies », de « non liées et commises ».*

*Il est proposé que le paragraphe 264.1(2) figurant à l'article 8 du projet de loi soit amendé par adjonction, après « affaiblies », de « non liées et ».*

(N° 31) — *Loi sur les instruments de contrôle de biens-fonds visant des épiceries et des supermarchés (modification de diverses lois)/The Property Controls for Grocery Stores and Supermarkets Act (Various Acts Amended)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 42) — *Loi sur l'achat au Canada (modification de la Loi sur les achats du gouvernement)/The Buy Canadian Act (Government Purchases Act Amended)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. PANKRATZ, le rapport du comité est déposé.

Le président dépose :

le rapport du vérificateur général intitulé « Préparation à la réinsertion sociale des personnes incarcérées — Rapport d'assurance indépendant » et daté de mars 2025;

(Document parlementaire n° 17)

le rapport du vérificateur général intitulé « Suivi des recommandations précédemment émises » et daté de février 2025.

(Document parlementaire n° 18)

M. SANDHU, *ministre de la Prestation des services publics*, fait une déclaration au sujet du mois de l'approvisionnement.

M. GUENTER fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M. le *ministre* MOROZ, MM. WOWCHUK, OXENHAM et NARTH ainsi que M<sup>me</sup> LAMOUREUX font des déclarations de député.

---

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. EWASKO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un tomodensitomètre, et son installation, pour le Centre de santé de Neepawa à Neepawa au Manitoba.

M. BALCAEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à demander qu'un examen de la décision du procureur de ne pas poursuivre le complice dans la mort de Jordyn Reimer soit effectué à l'extérieur de la province.

M. JOHNSON — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à revenir sur sa décision de réduire le financement destiné au projet de canaux de déversement du lac Manitoba et du lac Saint-Martin et à prendre immédiatement des mesures pour accélérer l'achèvement du projet.

M<sup>me</sup> BYRAM — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à améliorer l'état de la route provinciale à grande circulation n° 34 en effectuant les travaux de réfection nécessaires afin de répondre aux normes publiées par l'Association des routes et transports du Canada et à effectuer le rechargement de la route une fois que la construction du nouveau pont sera terminée.

M<sup>me</sup> COOK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à entreprendre sans plus tarder les travaux de rénovation et d'agrandissement prévus à l'école Phoenix.

---

L'Assemblée convient de permettre à la députée de Tyndall Park d'échanger sa déclaration de député prévue pour le mercredi 9 avril 2025 avec une de celles du caucus de l'opposition officielle prévue pour le jeudi 22 mai 2025.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SALA voulant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Le débat se poursuit.

M<sup>mes</sup> COMPTON et LAMOUREUX, MM. PANKRATZ et WOWCHUK, M<sup>me</sup> LATHLIN ainsi que MM. LAGASSÉ et LOISELLE interviennent. M. EWASKO exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Tom Lindsey